



Council of the
European Union

Brussels, 20 February 2015
(OR. en)

6321/15

COMPET 45
IND 21
MI 95
ECOFIN 115

NOTE

From: French Delegation
To: Council

Subject: Investment Plan for Europe
- Information from the French delegation

Delegations will find attached an information note by the French delegation on the above mentioned subject.

OBJET : Demande d'un point divers Conseil Compétitivité des 2 et 3 mars 2015 : Programme d'investissement pour l'Europe

Le plan d'investissement proposé par le Président de la Commission, JC Juncker, **est fondé sur le diagnostic d'un important déficit d'investissement au niveau européen principalement dû à une forte aversion au risque des investisseurs.** Cette aversion se traduit par un sous-investissement chronique dans les projets risqués malgré un environnement de liquidité abondante. Le plan Juncker entend répondre à cette faille de marché en contribuant notamment au financement de ces projets via un renforcement des instruments financiers innovants. **La proposition de la Commission se décline en trois volets** : un volet « financier » avec la création d'un fonds permettant d'absorber des risques ; un volet « technique » avec la création d'un pipeline de projets européens et d'un hub destiné à assurer une fonction de conseil aux investisseurs; un volet « réformes » destiné à améliorer l'environnement réglementaire et le climat des affaires.

Le Conseil européen de décembre 2014 s'est accordé sur la proposition en trois volets de la Commission. De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement ont insisté sur la nécessité d'activer le FEIS (Fonds Européen d'Investissement Stratégique) le plus vite possible. La proposition législative de la Commission créant le FEIS a été adoptée par la Commission le 13 janvier. La présidence vise un accord sous forme d'approche générale du Conseil sur ces dispositions à l'ECOFIN du 10 mars 2015.

Le Conseil compétitivité a déjà donné lieu à des discussions sur le plan d'investissement depuis la proposition de la Commission (déjeuner le 2 décembre). A la suite du Conseil européen de décembre, le Conseil compétitivité doit être pleinement associé à l'élaboration effective du plan, sur l'ensemble des trois piliers, sans préjudice du rôle du Conseil ECOFIN, notamment sur la négociation du projet de règlement susmentionné. En effet, le Conseil Compétitivité est légitime pour veiller à une mise en œuvre rapide du plan, en mesure de générer par une prise de risque accrue, des effets sur l'économie réelle.

Dans cette optique, un échange lors du Conseil du 2 mars permettrait de faire un point sur le projet de règlement et le programme d'investissement d'une manière générale, en cohérence avec les priorités de la présidence. La Commission et la BEI pourraient informer les Ministres concernés par ce Conseil de l'état des discussions et ces Ministres pourraient éventuellement intervenir pour faire part de leurs préoccupations/priorités ou poser une question. La France entend ainsi souligner l'importance politique du sujet.

Request of AOB : European investment plan

The investment plan proposed by the President of the Commission, JC Juncker, **is diagnosis-based on the high shortfall in business investment in Europe due to, in particular, very risk-adverse investors.** This aversion leads to under-investment in the risky fields of project development despite an environment of ample liquidity. The Juncker plan aims at responding to this market failure by helping primarily fund capital projects through strengthening innovative financial instruments. **The Commission proposal has three main parts:** "financial" by establishing a fund that would absorb risks; "technical" by creating a pipeline of European projects and a hub in order to provide policy advice to investors; "reform" aimed at improving the regulatory environment and enhancing business conditions.

The December 2014 **European Council** agreed on the three-point proposal. Many Heads of State and Government stressed the need to activate the European Strategic Investment Fund (ESIF) as soon as possible. The legislative proposal of the Commission creating the ESIF was adopted by the Commission on 13 January. The Presidency's objective is to forge a general approach agreement of the Council on these provisions at the ECOFIN of 10 March 2015.

The investment plan has already been debated at the Competitiveness Council since the Commission proposal (lunch on 2 December). Following the **European Council** of December, the Competitiveness Council needs to be fully involved in the effective preparation of the plan on all three pillars. Indeed, the Competitiveness Council is legitimate to ensure rapid implementation of the plan to generate effects on the real economy by taking more risk.

For these reasons, the Council of 2 March would provide an opportunity to discuss the draft regulation and the investment plan as a whole, in due line with Presidency's priorities. Commission and the EIB could inform Ministers on the progress. Ministers could possibly outline their concerns / priorities. France thus intends to highlight the political importance of the plan.